

**Lettre ouverte à Monsieur Emmanuel Macron,**  
**Homme politique né d'une PMA**  
**entre le grand capital et les Minotaures de la repentance**

Lancé sur le marché politique tel un nouveau smartphone, vous êtes, Monsieur Macron, un ignorant butor dont les propos concernant la colonisation sont doublement inadmissibles.

**1-En premier lieu** parce qu'ils furent tenus à Alger, devant ces rentiers de l'indépendance qui, pour tenter de cacher leurs échecs, leurs rapines et la mise en coupe réglée de leur pays, mettent sans cesse la France en accusation.

Certains qui, parmi votre auditoire, applaudirent à vos propos d'homme soumis (cf. Houellebecq), et devant lesquels vous vous comportâtes effectivement en *dhimmi*, sont en effet ceux qui, le 1er novembre 2016, publièrent un communiqué exigeant que la France :

*« (...) présente des excuses officielles au peuple algérien pour les crimes commis durant les 132 ans de colonisation et pour les crimes coloniaux perpétrés à l'encontre du peuple algérien afin de rappeler les affres de la répression, de la torture, de l'exil, de l'extermination et de l'aliénation identitaire car l'histoire du colonialisme restera marquée par ses crimes de sang et ses pratiques inhumaines ».*

Candidat à la présidence de la République française, vous avez donc donné votre caution à de telles exigences autant outrancières qu'insultantes. Ce faisant, vous vous êtes fait le complice des pressions et chantages que l'Algérie exerce à l'encontre de la France afin d'obtenir d'elle une augmentation du nombre des visas ou tel ou tel avantage diplomatique ou financier. En d'autres temps, vous auriez donc pu être poursuivi pour « Atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ».

**2-Ensuite** parce que vos propos constituent non seulement un recul de l'état des connaissances, mais également le viol de ce consensus historique auquel étaient arrivés les historiens des deux rives de la Méditerranée. Or, par ignorance ou par misérable calcul électoraliste, vous les avez piétinés.

Au nom de quelle légitimité scientifique avez-vous d'ailleurs pu oser les tenir ? Avez-vous seulement entendu parler des travaux de Jacques Marseille, de ceux de Daniel Lefeuvre ou encore des miens ?

Oser parler de « *crime contre l'humanité* », maladroitement rectifié en « crime contre l'humain », au sujet de la colonisation revient en réalité à classer cette dernière au niveau des génocides du XXe siècle, ce qui est proprement scandaleux. Sur ce terrain, vous voilà donc encore plus en pointe que Christiane Taubira, ce qui n'est pas peu dire...

Pierre Vidal-Naquet, pourtant militant de la décolonisation et « porteur de valises » assumé du FLN écrivait à ce sujet :

*« Assimiler peu ou prou le système colonial à une anticipation du III<sup>e</sup> Reich est une entreprise idéologique frauduleuse, guère moins frelatée que l'identification, à Sétif, (...) de la répression coloniale aux fours crématoires d'Auschwitz et au nazisme (...). Ou alors, si les massacres coloniaux annoncent le nazisme, on ne voit pas pourquoi la répression sanglante de la révolte de Spartacus, ou encore la Saint-Barthélemy, ne l'auraient pas tout autant annoncé... En histoire, il est dangereux de tout mélanger. Un sottisier peut-il tenir lieu d'œuvre de réflexion ? (...) L'air du temps de la dénonciation médiatique (...), le contexte social, économique et politique actuel est encore fécond qui continuera à générer de telles tonitruances idéologiques à vocation surtout médiatique ». J'ajoute électoralistes.*

Vous devriez pourtant savoir, Monsieur le candidat à la présidence de la République, qu'en créant l'Algérie, la France donna un nom à une ancienne colonie ottomane, traça ses frontières, unifia ses populations, y créa une administration et toutes ses infrastructures.

Ce faisant, y aurait-elle commis un « crime contre l'humanité » ou « contre l'humain » ? Les chiffres de l'accroissement de la population ne semblent pas l'indiquer puisqu'en 1830, la population musulmane de l'Algérie n'excédait pas 1 million d'habitants alors qu'en 1962 elle avait bondi à 12 millions.

Serait-ce donc en commettant des « crimes contre l'humanité » que la France, ses médecins et ses infirmiers soignèrent et vaccinèrent les populations et firent reculer la mortalité infantile ? Serait-ce parce qu'elle commettait des « crimes contre l'humain » que chaque année, à partir du lendemain du second conflit mondial, 250 000 naissances étaient comptabilisées en Algérie, soit un accroissement de 2,5 à 3% de la population, d'où un doublement tous les 25 ans ? A ce propos, relisons René Sédillot :

*« La colonisation française a poussé l'ingénuité - ou la maladresse - jusqu'à favoriser de son mieux les naissances : non seulement par le jeu des allocations familiales, mais aussi par la création d'établissements hospitaliers destinés à combattre la stérilité des femmes. Ainsi, les musulmanes, lorsqu'elles redoutaient d'être répudiées par leurs maris, faute de leur avoir donné des enfants, trouvaient en des centres d'accueil dotés des moyens les plus modernes tout le secours nécessaire pour accéder à la dignité maternelle. (...) » (L'histoire n'a pas de sens, Paris, 1965, page 71).*

**Enfin**, puisque vos propos indécentes tenus à Alger obligent à faire des bilans comptables, voici, Monsieur le candidat à la présidence de la République, celui qui peut être fait au sujet de l'Algérie française : en 132 années de présence, la France créa l'Algérie, l'unifia, draina ses marécages, bonifia ses terres, équipa le pays, soigna et multiplia ses populations, lui offrit un Sahara qu'elle n'avait jamais possédé après y avoir découvert et mis en exploitation les sources d'énergie qui font aujourd'hui sa richesse.

Comme je ne cesse de l'écrire depuis des années, en donnant l'indépendance à l'Algérie, la France y laissa 70 000 km de routes, 4 300 km de voies ferrées, 4 ports équipés aux normes internationales, une douzaine d'aérodromes principaux, des centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages etc.), des milliers de bâtiments administratifs, de casernes, de bâtiments officiels qui étaient propriété de l'Etat français ; 31 centrales hydroélectriques ou thermiques ; une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie etc., des milliers d'écoles, d'instituts de formations, de lycées, d'universités. Dès l'année 1848, et alors que la conquête de l'Algérie était loin d'être achevée,

16 000 enfants en majorité musulmans étaient scolarisés. En 1937 ils étaient 104 748, en 1952 400 000 et en 1960 800 000 avec presque 17 000 classes, soit autant d'instituteurs dont les 2/3 étaient Français (Pierre Goinard, *Algérie : l'œuvre française*. Paris, 1986).

En 1962, il y avait en Algérie, un hôpital universitaire de 2 000 lits à Alger, trois grands hôpitaux de chefs-lieux à Alger, Oran et Constantine, 14 hôpitaux spécialisés et 112 hôpitaux polyvalents, soit le chiffre exceptionnel d'un lit pour 300 habitants.

Tous ces équipements, toutes ces infrastructures, tous ces établissements ainsi que les personnels qui les faisaient fonctionner avaient été payés par la France et avec l'argent des Français.

Monsieur le candidat à la présidence de la République, je vous poste ce jour en RAR mon dernier livre « Algérie, l'histoire à l'endroit » [1], afin que vous puissiez mesurer l'abîme séparant la réalité historique de vos inacceptables propos.

*Bernard LUGAN*

*Source : l'Afrique réelle*

[contact@bernard-lugan.com](mailto:contact@bernard-lugan.com)

[1] Ce livre est uniquement disponible via l'Afrique Réelle. Pour le commander : <http://bernardlugan.blogspot.fr/2017/02/nouveau-livre-de-bernard-lugan-algerie.html>